

CARTOGRAPHIE DE LA CONTROVERSE

Faux souvenirs ou souvenirs retrouvés

DOSSIER

* * *

Eric ABRAVANEL
Cécile MAINGOT
Elliot LEPERS
Célia REVY
Éloïse STARK
Christina STUART

Tables des matières

Introduction

- | | |
|---------------------------------------|------|
| 1. Article d'inspiration | p. 3 |
| 2. Note d'intention | p. 4 |
| 3. Approche initiale de visualisation | p. 6 |
| 4. Scénario du film | p. 7 |

Contenu non intégré dans le film

- | | |
|---|-------|
| 5. Données graphiques | p.13 |
| 6. Analyse de réseaux scientométrique | p. 14 |
| 7. Cartographie du web | p. 14 |
| 8. Analyse scientométrique | p. 24 |
| 9. Biographies des acteurs interviewés | p. 29 |
| 10. Article de presse en lien avec la controverse française | p. 30 |
| 11. Bilan | p. 33 |

Sources

- | | |
|-------------------|-------|
| 12. Bibliographie | p. 34 |
| 13. Sitographie | p. 35 |

1. Article d'inspiration

5/21/13

PsychoTémoins - [Parution] Souvenirs retrouvés et faux souvenirs : la réconciliation ?

PsychoTémoins

Actualité de la recherche sur les témoignages en justice



Inist

Date de dernière mise à jour :
17 mai 2013

[Accueil](#) [Actualités](#) [Dossiers](#) [Fiches](#) [Glossaire](#) [Webographie](#)

[Rechercher](#) [OK](#)

[Accueil](#) [Brèves](#) [\[Parution\] Souvenirs retrouvés et faux souvenirs : la réconciliation ?](#)

[Partager](#) [Imprimer](#)

[Parution] Souvenirs retrouvés et faux souvenirs : la réconciliation ?

À partir des années 1980 et 1990, tout d'abord aux États-Unis, de plus en plus de patients ont retrouvé au cours d'une thérapie le souvenir d'avoir été agressés sexuellement par un proche pendant leur enfance.

Des familles se sont déchirées, des procès ont été intentés, des condamnations prononcées. Des patients se sont aussi rétractés, mais leurs allégations initiales ont parfois provoqué des dégâts familiaux irréversibles. La journaliste américaine Meredith Maran raconte dans *My Lie : A True Story of False Memory* [Mon mensonge : l'histoire vraie d'un faux souvenir] son expérience d'un tel drame. Des parents faussement accusés ont, de leur côté, recherché de l'aide auprès de spécialistes du fonctionnement de la mémoire.

La communauté scientifique s'est rapidement emparée du problème. Si certains cliniciens et chercheurs tenaient fermement à la réalité des souvenirs retrouvés, d'autres émettaient de sérieux doutes, arguant que ces souvenirs avaient pu être produits par les techniques suggestives employées par les thérapeutes.

La controverse a été particulièrement vive, déclenchant une véritable « guerre des souvenirs ». Dans *The Myth of Repressed Memory : False Memories and Allegations of Sexual Abuse* [Le mythe des souvenirs refoulés : faux souvenirs et allégations d'agressions sexuelles], paru en 1994 et traduit en français, Elizabeth Loftus, l'une des psychologues américaines parmi les plus critiques envers les thérapies des souvenirs retrouvés, décrit fort bien l'ambiance belliqueuse des premières années de la polémique.

Où en est le débat aujourd'hui ? L'Université de Nebraska-Lincoln a organisé, en avril 2010, dans le cadre de ses symposiums sur la motivation, une rencontre entre plusieurs experts de la question. Leurs communications sont rassemblées dans un ouvrage collectif (en anglais) paru en 2012 aux éditions Springer.

Dans son introduction, Robert Belli, qui a coordonné la rencontre, reconnaît qu'aucun consensus ne s'est pas vraiment dégagé concernant la nature des souvenirs retrouvés. Toutefois, les spécialistes ont enfin pu discuter de leurs points de vue de manière ouverte et apaisée. Il cite le commentaire de l'un des participants qui notait « qu'après des années de batailles dans la guerre des souvenirs, c'était un soulagement bien venu d'être capable de discuter de sujets controversés d'une manière ouverte et collégiale, en étant seulement guidé par les données empiriques et par des arguments raisonnés » (notre traduction).

Références :

Belli, R. F. (Ed.). (2012). *True and False Recovered Memories : Toward a Reconciliation of the Debate*. New York : Spinger. [Sur le web](#).

Loftus, E. F., & Ketcham, K. (1997). *Le syndrome des faux souvenirs*. Paris : Exergue.

Maran, M. (2010). *My Lie : A True Story of False Memory*. Chichester : John Wiley & Sons Ltd.

À lire sur PsychoTémoins :

[Sous-rubrique Actualités de la recherche – Faux souvenirs et suggestibilité](#)

BiblioAlertes

- [BiblioAlertes du 17 mai 2013](#)
- [BiblioAlertes du 30 avril 2013](#)
- [BiblioAlertes du 17 avril 2013](#)

[Toutes les BiblioAlertes](#)

Brèves

- [\[Parution\] Les faux souvenirs](#)
22 avril 2013
- [\[Congrès\] Conférence 2013 de l'Association européenne de psychologie et loi](#)
7 janvier 2013
- [\[Parution\] Suggestibilité et justice](#)
7 janvier 2013
- [\[Parution\] La mémoire chez l'enfant témoin ou victime](#)
19 décembre 2012

[Toutes les brèves](#)

Autres sites d'actualité

[RSS](#) [Plan du site](#) [Contact](#) [Mentions légales](#)

2. Note d'intention

Peut-on croire les souvenirs retrouvés d'un traumatisme?

Rappel du sujet de la controverse

Suite à de graves traumatismes, certaines personnes témoignent d'un véritable trou noir dans leur mémoire. Leur cerveau efface inconsciemment le souvenir du choc et les détails qui y sont liés. Après une période plus ou moins longue, certaines de ces victimes affirment avoir retrouvé les souvenirs de l'événement. Mais une controverse existe autour de ces « souvenirs retrouvés ». Sont-ils aussi fiables que des souvenirs normaux ? Permettent-ils d'affirmer que l'événement traumatisant a bien eu lieu ? Sont-ils de vrais souvenirs, qui réapparaissent après avoir été refoulés, ou bien des faux souvenirs issus d'une reconstruction mentale ? Les thérapies psychologiques peuvent-elles créer de toutes pièces ces souvenirs dans la mémoire des patients ?

Bornes du sujet

- Nous ne nous intéresserons dans notre étude qu'aux souvenirs retrouvés liés à un événement traumatique.
- Nous nous intéresserons uniquement à l'amnésie traumatique à long terme et aux souvenirs retrouvés plusieurs mois voire plusieurs années plus tard.
- Nous ne nous intéresserons qu'aux souvenirs retrouvés liés aux abus sexuels qui constituent la cause d'amnésie traumatique la plus fréquente et la plus révélatrice.
- La personne manifestant le phénomène de souvenirs retrouvés sera considérée dans notre étude comme une victime potentielle, sauf dans le cas où la justice a clairement pu statuer sur l'occurrence de l'événement traumatique.

Choix de l'approche

Dans cette controverse, les acteurs sont nombreux et ont des points de vue souvent conflictuels, que ce soit dans le domaine scientifique avec les neurobiologistes, dans le domaine de la psychologie avec les psychiatres et thérapeutes, ou dans le domaine judiciaire, puisque les témoignages des victimes éventuelles, à condition qu'on les assume fiables, sont d'une énorme utilité lors des procès. Mais l'acteur au cœur du problème est avant tout la personne qui pense avoir subi un traumatisme. C'est pour cette raison que pour traiter notre controverse, nous avons choisi de nous placer du point de vue de la victime éventuelle. En effet, c'est parce qu'il y a des victimes qu'il est important de résoudre rapidement cette controverse et qu'elles puissent au mieux comprendre ce qui leur est arrivé. Par ailleurs, la victime éventuelle est un point nodal du réseau de la controverse qui permet de relier tous les acteurs entre eux. Cette façon d'aborder le problème nous paraît intéressante puisqu'elle permet de mettre en lumière les différents enjeux scientifiques de la controverse, sans négliger son importance d'un point de vue humain pour la victime. C'est grâce à cet éclairage par le prisme de la victime éventuelle que notre approche de la controverse est spécifique.

Stratégie adoptée

En axant notre étude autour du cheminement que poursuit la victime éventuelle, nous pouvons traiter tous les aspects du problème. D'abord en traitant l'abus, l'oubli et la thérapie, nous confronteront l'expérience de la victime éventuelle au rôle des thérapeutes et des psychanalystes. Nous tenterons de répondre à la question de savoir si ces derniers aident la victime à reconstituer une représentation mentale exacte des événements ou bien s'ils implantent des faux souvenirs chez le patient, comme le soutiennent certains scientifiques. Nous tâcherons alors d'éclairer le débat qui existe entre les neurobiologistes et les thérapeutes quant à la possibilité biologique de retrouver des souvenirs a posteriori, toujours en s'intéressant à la situation de la victime balancée entre deux diagnostics antagonistes. Enfin, nous suivrons la victime jusqu'au tribunal et examinerons la question de la fiabilité

de la preuve que constitue un témoignage lors du procès. Loin de linéariser notre approche, ce choix nous permettra de visualiser clairement toutes les interactions entre les acteurs de la controverse.

Cohérence de l'approche

Le fil rouge qui nous guidera le long de notre étude sera la question de la fiabilité des souvenirs, que ce soit pour la victime éventuelle qui essaie de découvrir la vérité, pour les neurobiologistes qui cherchent à comprendre le fonctionnement de la mémoire, ou pour les magistrats qui cherchent à rendre la justice. A travers l'étude des différentes étapes, nous confronteront les différents points de vue des acteurs pour chercher à résoudre cette controverse en distinguant la réalité de l'illusion.

3. Approche initiale de visualisation

NOTE D'INTENTIONS GRAPHIQUES

La thématique de la controverse étant pleinement ancrée dans l'humain, nous avons choisi une approche tangible de la représentation. Nous n'avons pas envie d'une visualisation "tout numérique" où l'animation et les formes seraient uniquement générées par ordinateur (et pensons que cela ne serait pas adapté).

Nous développerons un "kit" d'éléments concrets et palpables, fabriqués à base de matériaux divers (papier, carton, plastique, sable...). Ces éléments, préalablement conçus, comporteront autant de nuances (échelle, forme, couleur, matière, ...) que les informations que nous aurons à traiter en comportent. Ainsi, nous distingueront par des vocabulaires visuels différents :

- la victime, dont l'évolution chronologique sera employée comme la timeline de la vidéo ;
- les différents acteurs, dont nous nous efforcerons de rendre le rôle et l'influence lisibles et donc accessibles à tous ;
- les relations qui existent entre ces différentes entités ;
- les données chiffrées relatives aux précédents éléments.

La vidéo finale sera donc faite à partir de la manipulation de ces éléments dans l'espace, sous camera. Au montage, cela sera complété par des inserts textuels et une voix off, qui accompagneront l'image pour la préciser, la légèrer, et la rythmer.

4. Scénario du film

Ière partie

(voix off)

Madame X a 28 ans. Elle est célibataire. Elle se sent déprimée.

Monsieur Y est psychothérapeute. Il est diplômé d'un Master de psychologie.

(caméra subjective)

Madame X raconte son mal-être, l'impression de ne pas savoir ce qui ne va pas,

ambiance d'incertitude

Monsieur Y et Madame X se voient régulièrement au cours de longues séances sur le divan. Jusqu'au jour où Monsieur Y émet une nouvelle hypothèse : Madame Y se serait fait violé par son père.

Comment Madame Y peut-elle être sûre que Monsieur Y dit vrai ? Mais d'ailleurs, qu'est-ce qu'un souvenir ?

IIème Partie

A. Fonctionnement du cerveau, création d'un souvenir

On se concentre sur les souvenirs liés à un éventuel traumatisme. En psychologie cognitive, il s'agit de la mémoire épisodique, mémoire des événements vécus et de leur contexte. La mémoire épisodique se différencie de la mémoire collective, ou sémantique (la mémoire des concepts). Elle contient 3 phases: **l'encodage, le stockage et la récupération** de l'information.

Le cerveau est composé de milliards de neurones interconnectés. Ils communiquent grâce à des impulsions électriques "les potentiels d'action". La spécificité de ces cellules réside dans le fait qu'elles peuvent se remodeler et reconfigurer leurs circuits grâce à la plasticité cérébrale (plasticité permise par les synapses).

Encodage : transformation de l'information en représentation mnésique. Lorsque l'on reçoit de l'information par l'intermédiaire de nos organes sensoriels, les signaux déclenchent des activations neuronales. Ces activations se représentent physiquement par des trains d'impulsions électriques. Ils ont une organisation spatiale (la localisation des neurones qui émettent des décharges) et temporelle (la fréquence, le rythme et les cohérences de ces décharges). Ces motifs d'activité se propagent à différentes aires cérébrales, dites « associatives », où se combinent les informations de diverses modalités sensorielles : par exemple, dans ces aires, sont associés les motifs correspondant aux stimuli visuels, à une odeur particulière, à une impression (il faisait chaud, ou il pleuvait), à une émotion. L'ensemble de ces représentations complexes forme le souvenir qui est alors perçu comme un tout

Stockage: le souvenir de l'événement peut alors devenir un élément de la mémoire à long terme. Le stimulus induit un signal de transduction (communication entre les neurones). Lorsque le signal atteint le noyau du neurone il va activer de l'ARN (facteur de transcription) qui conduit à la synthèse de protéines. Les protéines à leur tour changent la plasticité cellulaire. Le stockage implique une communication entre les structures cérébrales (comme un circuit) qui relie le lobe temporal (avec l'hippocampe) et les autres parties du cerveau. Pour la mémoire épisodique l'hippocampe est un élément clé. Il permet la réorganisation et renforcement des connexions entre les neurones.

→ On sait que l'injection d'une molécule qui bloque la synthèse de ces protéines empêche la formation d'un souvenir à long terme (mais n'affecte pas la mémoire à court terme). Il est donc possible qu'un processus biologique bloque le stockage d'un événement dans la mémoire à long terme, mais ce processus n'a jamais été démontré *in vivo*.

Récupération: c'est la réactivation et la reconstruction des représentations internes emmagasinées. Cette phase est très complexe car il faut à la fois accéder à la trace mémorielle correcte mais aussi trier les informations utiles par rapport à cette trace. C'est dans cette phase que les distorsions et illusions sont produites - notamment les faux souvenirs. Mais la récupération peut également être facilitée par la simulation d'un contexte similaire à l'événement. (C'est ce que font les thérapeutes)

A cause de sa plasticité, on ne peut pas considérer la mémoire comme quelque chose de fixe. Elle est modifiable et malléable. Pour que l'on puisse avoir une mémoire aussi extensive, cette caractéristique est indispensable. Mais elle nous pose aussi le problème de la fiabilité des souvenirs. Il est parfaitement possible biologiquement que le cerveau forme des faux souvenirs.

B. L'histoire de la controverse sur les faux souvenirs induits

Est-il possible qu'un psychothérapeute plante un faux souvenir chez un patient ?

Le consensus entre les neurologues et les scientifiques des neurosciences est total sur la capacité du cerveau à former de faux souvenirs. Ils pensent qu'il est possible lors de la récupération d'un souvenir que le souvenir ait pu être modifié, ou que les méthodes de récupération (odeur, bruits, visages) aient pu biaiser le tri d'informations importantes du souvenir ou éventuellement le changer.

On utilise le terme de "faux souvenirs induits" pour parler d'un éventuel abus de la psychothérapie. Il s'agit du fait d'induire, volontairement ou pas, par les entretiens psychothérapeutiques des faux souvenirs d'abus en général. On nomme ce phénomène - syndrome des faux souvenirs. Certaines psychothérapies prétendent en effet faire ressurgir à la mémoire des patients des souvenirs qu'ils auraient oubliés de traumatisme enfantins (généralement sexuels). Le thérapeute émettrait des hypothèses et inviterait son patient à se souvenir ou peut être inventé des souvenirs sans se rendre compte.

→ La résurgence tardive de souvenirs par un patient et l'implantation possible par un thérapeute de ces souvenirs sont au cœur d'une controverse. Est-il possible de récupérer des souvenirs après des années? Est-il possible d'implanter des souvenirs chez quelqu'un?

La controverse sur l'implantation de faux souvenirs naît aux Etats-Unis en 1992 lorsque le mathématicien Peter Freyd est accusé par sa fille adulte d'attouchement sexuel lorsqu'elle était enfant. Peter Freyd crée alors la False Memory Syndrome Foundation, association à but non lucratif qui regroupe et défend les victimes accusées sur la base de souvenirs supposés induits.

Vidéo Gephi

Une analyse scientométrique des publications scientifiques traitant du sujet des souvenirs retrouvés nous permet de visualiser l'évolution du débat. Le nombre d'articles publiés sur le thème et la nature des acteurs en jeu varient fortement en fonction des périodes.

Sur la période de 1997 jusqu'à la fin des années 1990, les termes employés sont peu nombreux et très génériques : recovered memory ou sexual abuse. On remarque que le vocabulaire lié à

la victime est central, les mots clés les plus utilisés relèvent du champ lexical de la thérapie et du traumatisme subi par la victime comme le terme «trauma ». Il est intéressant de remarquer que le terme de «recovered memories » donne d'emblée l'impression que les souvenirs retrouvés sont réels. La préoccupation principale durant cette période semble donc être la réparation de la vie de l'éventuelle victime. Dès le début, la controverse a été en lien avec les abus sexuels.

En 1999, apparaît un deuxième pôle de termes dans le débat : il s'agit de la neurobiologie qui se mobilise, autour de l'étude de la « central memory system trauma ». Les deux domaines ne s'entrecoupent pas : les neurologues se concentrent sur les phénomènes biologiques et non sur la victime.

En 2001 un nouveau terme devient central, celui « false memory » qui apparaît désormais aux côtés de « recovered memories ». Il faut noter que la prise de conscience de l'existence d'une controverse sur la fiabilité des souvenirs induits date de 2001 avec l'apparition du terme « recovered memory controversy ».

A partir de 2005, le débat se concentre autour de deux pôles, le pôle de la biologie, avec des termes neurobiologiques et médicaux, et le pôle de la victime, avec des termes de la thérapie et de la psychanalyse. Des événements précis marquent le débat périodiquement, comme le terme « Vietnam War Veterans » ou « Argentinian dictatorship » et mobilisent des termes de différents domaines autour d'eux. De manière générale, plus le débat avance, plus les acteurs se lient entre eux, mais il faut pour cela qu'un événement précis attire leur attention et relance la polémique.

C. Le jeu d'acteurs

La controverse sur les faux-souvenirs n'est pas unitaire. Elle est en fait un ensemble de sous-controverses provoquées par de nouveaux cas d'accusation. Les tribunaux agissent comme les déclencheurs, les accélérateurs de la controverse.

- Les neurologues et scientifiques des neurosciences sont formels. Il est impossible de prouver biologiquement qu'un souvenir est faux. Qu'il s'agisse des techniques de visualisation ou des modèles scientifiques communément acceptés, rien ne nous permet de différencier un vrai d'un faux souvenir en biologie. On pourrait se contenter de ce consensus. Mais la présence de victimes, souvent en souffrance, et l'éventualité d'un recours en justice rendaient une réponse nécessaire.

Il fallait apporter un avis scientifique. La question s'est alors déplacée pour devenir : Est-il possible de retrouver des souvenirs 10 ans après les avoir oubliés ?

Les neurologues se divisent alors en deux camps. Mais encore une fois, le modèle communément accepté de fonctionnement de la mémoire et les techniques d'imageries ne permettent pas aux scientifiques d'avancer des arguments biologiques à leur position. Les scientifiques restent donc assez neutres. Ils défendent la capacité de créer des souvenirs à long terme mais aussi la capacité de récupérer des souvenirs avec des "aides" (simulations de récréations du contexte de l'évènement).

L'incertitude persistant dans le domaine biologique, le débat s'est retrouvé phagocyté par de nouveaux acteurs :

- Les psychothérapeutes

Le terme de psychothérapeute recouvre des acteurs multiples: les psychiatres, les psychologues, et les psychanalystes. Depuis le 1^{er} juillet 2010, la loi exige, pour les non-médecins, la possession d'une formation théorique validée par un diplôme de master en psychologie ou psychanalyse pour pouvoir exercer, les thérapeutes "libres" ne peuvent plus exercer légalement en France.

Les psychiatres sont des médecins. Leur argumentaire est par conséquent majoritairement porté sur des faits, des preuves scientifiques. La quasi-inexistence d'arguments scientifiques pour résoudre la controverse les place dans la même position que les neurologues, celle de la prudence.

Les psychanalystes et les psychologues eux, se positionnent différemment des psychiatres, bien qu'ils soient très loin de former un groupe homogène. Certains sont convaincus de l'existence des souvenirs retrouvés et de la capacité pour un adulte de faire resurgir des éléments de son enfance a priori "oubliés". Ce petit groupe de convaincus constitue d'ailleurs un des groupes d'acteurs le plus actif de la controverse. Leurs arguments sont multiples, bien qu'ils ne soient pas biologiques mais empruntent à des thèses de science psychologique et à ce qu'ils considèrent comme des preuves de l'efficacité de leur thérapie, comme des patients guéris de leur dépression par exemple.

Les psychothérapeutes méfiants à l'égard des thérapies impliquant des souvenirs retrouvés sont nombreux. Bien qu'ils ne soient pas réunis au sein d'une association, ils se regroupent autour d'une psychologue américaine devenue spécialiste internationale du sujet Elizabeth Loftus. Elizabeth Loftus, qui signe d'ailleurs la majorité des articles portant sur le sujet de la mémoire retrouvée, affirme avoir prouvé grâce à des expériences sur de larges échantillons d'individus qu'il était possible de recréer de toute pièce un événement complet qui n'a pas eu lieu chez un patient. Elizabeth Loftus se place ainsi comme un des rares intermédiaires pérennes, si ce n'est le seul, entre la controverse qui existe entre les psychothérapeutes et l'avis des scientifiques des neurosciences.

Le débat entre les psychothérapeutes convaincus de l'existence de faux-souvenirs et les neurologues n'est en effet jamais direct. Il faut, pour que la controverse se relance, qu'un cas de procès impliquant des faux souvenirs s'ouvre, rendant ainsi possible une confrontation des deux points de vue, par déclarations interposées en dehors des tribunaux. Mais l'écart qui sépare la nature des arguments ne permet pas de faire avancer l'issue de la controverse dans un sens ou dans un autre, et en absence de nouvelles données scientifiques, tous les acteurs campent sur leur position.

- La société civile → Réappropriation des enjeux par les acteurs non scientifiques.

La société civile s'est très vite emparée du débat. Elle constitue un acteur en tant que tel qui influe dans la controverse, surtout par l'intermédiaire d'association comme la False Memory Syndrome Foundation. Cette association américaine est un des acteurs clés de la controverse. Son but est multiple. Elle conseille les parents accusés sur la base de souvenirs retrouvés et subventionne les recherches scientifiques visant à différencier les vraies des fausses accusations. Elle se fait également le porte parole de tous les acteurs (scientifiques, psychothérapeutes) méfiant à l'égard des souvenirs retrouvés et constitue sur Internet le cœur de la controverse.

En France également, la société civile occupe une part importante de la controverse. Sur Internet, elle occupe une place centrale dans le réseau des sites web. En effectuant une cartographie du Web, on remarque d'ailleurs que les sites d'associations civiles visant à lutter contre les dérives des psychothérapeutes constituent un des nœuds principaux du réseau.

- La justice

La justice est un acteur forcé de la controverse. C'est par elle qu'est né le débat. Elle est donc obligée de trancher.

IIIème partie

La controverse des faux-souvenirs est spécifique : elle est ancrée dans la justice, dans l'acte pénal. Il faut absolument trouver une vérité, même si elle est construite. Chaque cas de controverse doit se clore même si la « grosse controverse » ne peut pas encore se clore. C'est boîte noire incompréhensible. Il faut partir du détail, du cas par cas pour pouvoir la résoudre.

Or c'est à la justice de résoudre le cas par cas. Comment se positionner dans l'interaction thérapeutes/neurobiologistes? Là réside la différence majeure entre le cas américain et le cas français.

Aux Etats-Unis, le nombre de procès ouvert depuis 1990 concernant des souvenirs retrouvés s'estime à plusieurs centaines. La justice a donc fini par se positionner dans la controverse.

En 1992, la False Memory Syndrome (FMS) Fondation décide de mener un projet d'enquête. Elle analyse la réponse des tribunaux aux litiges portant sur la redécouverte présumée, généralement au cours de la psychothérapie, de la mémoire d'inceste et de maltraitance. En 1998, le projet avait accumulé suffisamment de données pour dresser un portrait graphique de l'évolution de la réponse des tribunaux face à ce genre de recours. L'enquête montre que les tribunaux ont, au début de la controverse, pris les accusations d'inceste basées sur des souvenirs retrouvés très au sérieux. Un certain nombre d'États ont même modifié leurs lois sur la prescription pour permettre aux adultes de porter plainte pour abus sexuel dans l'enfance de nombreuses années après que l'abus ait eu lieu. On demandait aux jurés de considérer les témoignages non corroborés basés sur des souvenirs retrouvés qui avaient été prétendument réprimés pendant des années. Les accusés qui se sentaient injustement accusés avaient peu de moyens de se défendre face à ce nouveau type de « preuve ».

Mais au fur et à mesure que les neurologues, les psychiatres, et les associations civiles soulevaient le problème de la fiabilité de ces souvenirs, les tribunaux se rangeaient du côté de la prudence et les peines devenaient plus mesurées. Le pourcentage d'acceptation de demandes d'ouverture de procès basés sur des souvenirs retrouvés a alors chuté drastiquement. Le nombre de demandes d'ouverture de procès a alors baissé lui aussi.

➔ La justice a ainsi initié aux Etats-Unis à la fois l'ouverture mais également le processus de fermeture de la controverse.

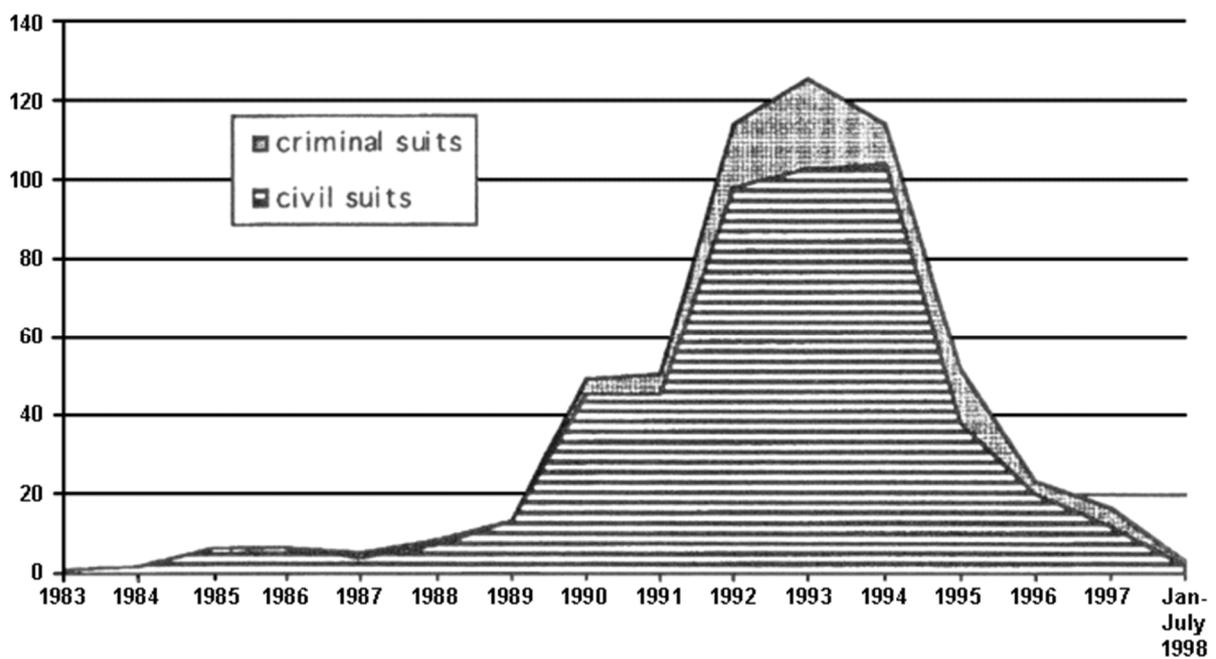
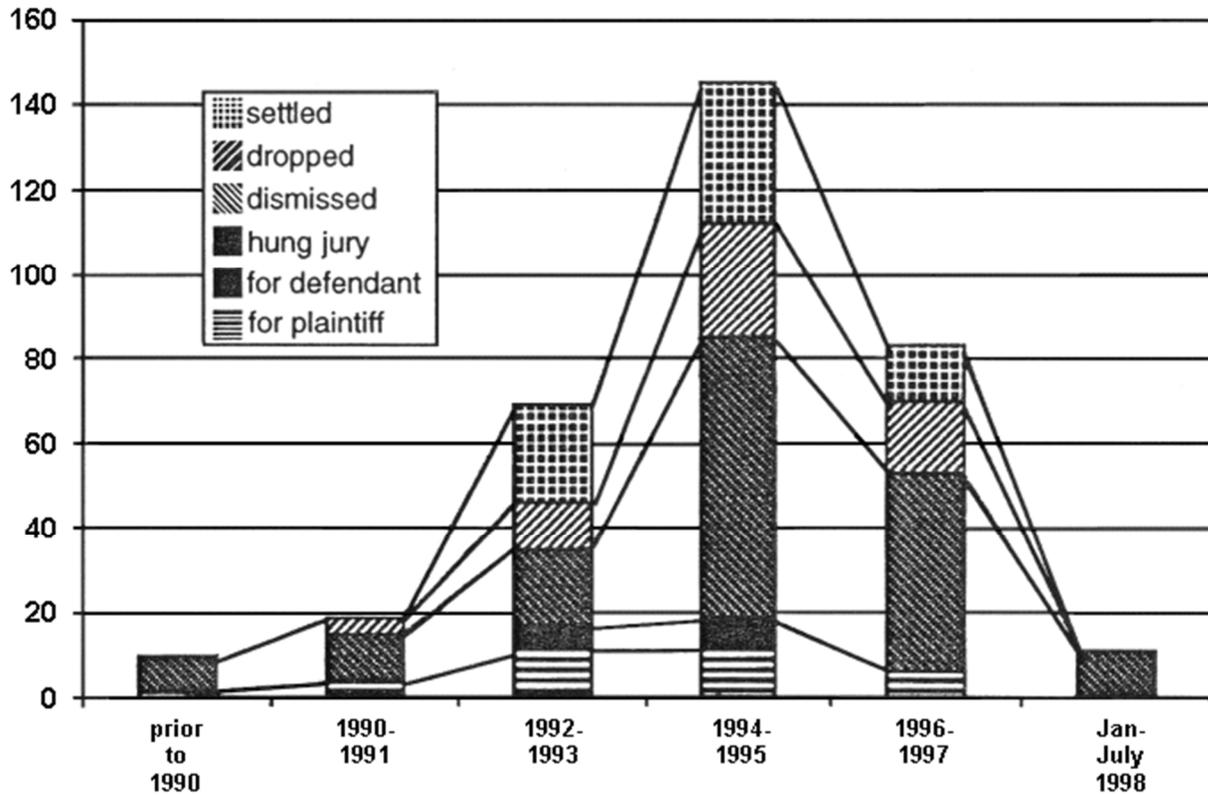
En France, la situation est bien différente. Le premier procès ouvert contre un thérapeute pour “ manipulation mentale ” a eu lieu en 2011 avec le procès Benoit Yang Ting. Ce psychologue est accusé d'avoir induit de faux souvenirs dans la mémoire de ses patients et de leur avoir subtiliser d'importantes sommes d'argent. Benoit Yang Ting aurait ainsi fait à ses patients que leur dépression provenait de traumatismes sexuels oubliés durant leur enfance. Deux d'entre eux ont porté plainte. Le procès en appel aura lieu en juin 2013.

C'est la première fois que la justice française à affaire à ce genre de cas. Par conséquent, sa position est beaucoup moins tranchée que peut l'être celle de la justice américaine sur le sujet. Les juristes français que nous avons rencontrés pensent d'ailleurs qu'il serait une erreur que la justice française se positionne dans le réseau d'acteur de la controverse des faux-souvenirs comme l'a fait la justice américaine.

Pour eux, la justice ne peut pas s'aider de la science si celle-ci n'a pas statuer clairement sur le sujet. La controverse est beaucoup trop ouverte. Les avocats s'autocensurent dans leur rôle "nous ne sommes pas médecins". Les juges également, refusent de prendre parti dans la controverse globale des faux-souvenirs et refusent de se considérer comme des acteurs.

5. Données graphiques

→ Graphiques qui représentent le nombre et l'issue des procès mettant en jeu des souvenirs retrouvés aux Etats-Unis de 1990 à 1998

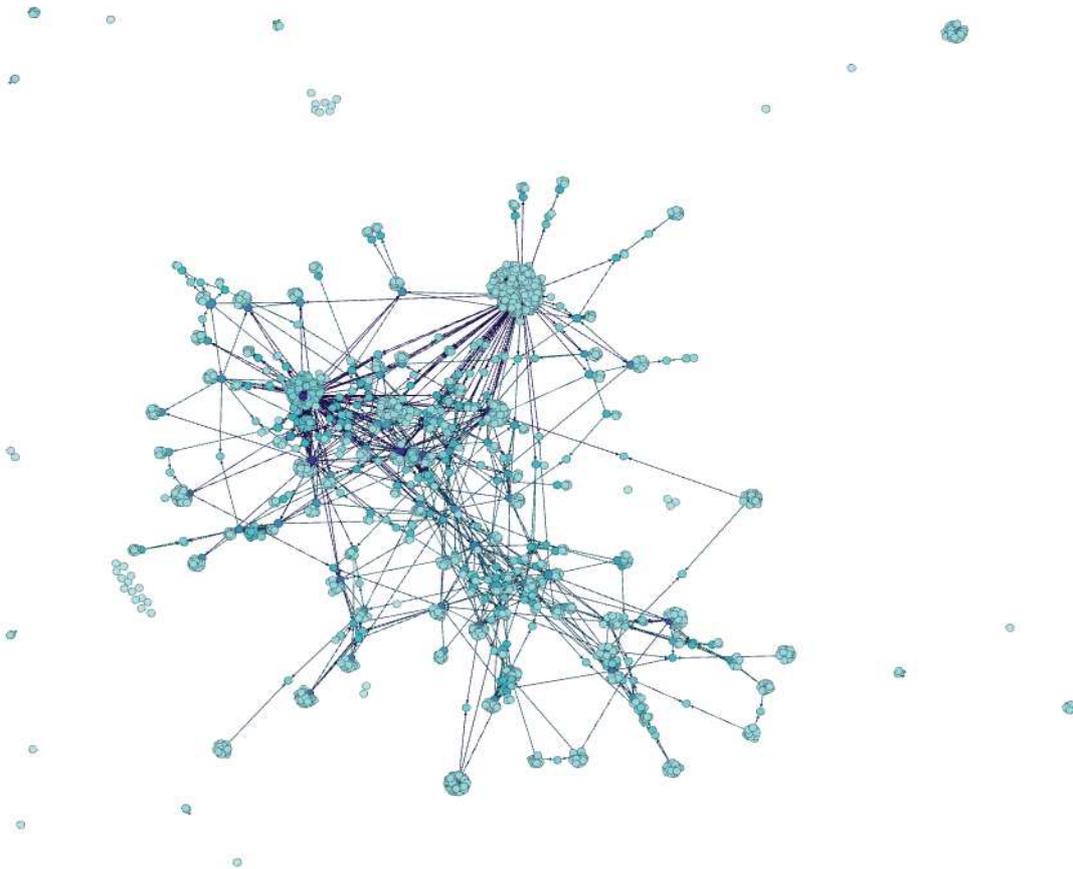


6. Cartographie du web

Les différents réseaux de sites internet visualisés sous le logiciel de visualisation Gephi ont été obtenus grâce au logiciel NaviCrawler. La base de données Navicrawler comportait 200 « IN » et environ 3000 « NEXT ». Les mots clés utilisés ont notamment été « souvenirs retrouvés », « recovered memory » « therapy on traumatic memory » ou encore « faux souvenirs induits ». Un tri de la base de données a été effectué sous Navicrawler avec l'option « OUT » et sous Gephi en utilisant l'outil recherche dans le « Laboratoire de données » (suppression des pages Google, Amazon et des publicités).

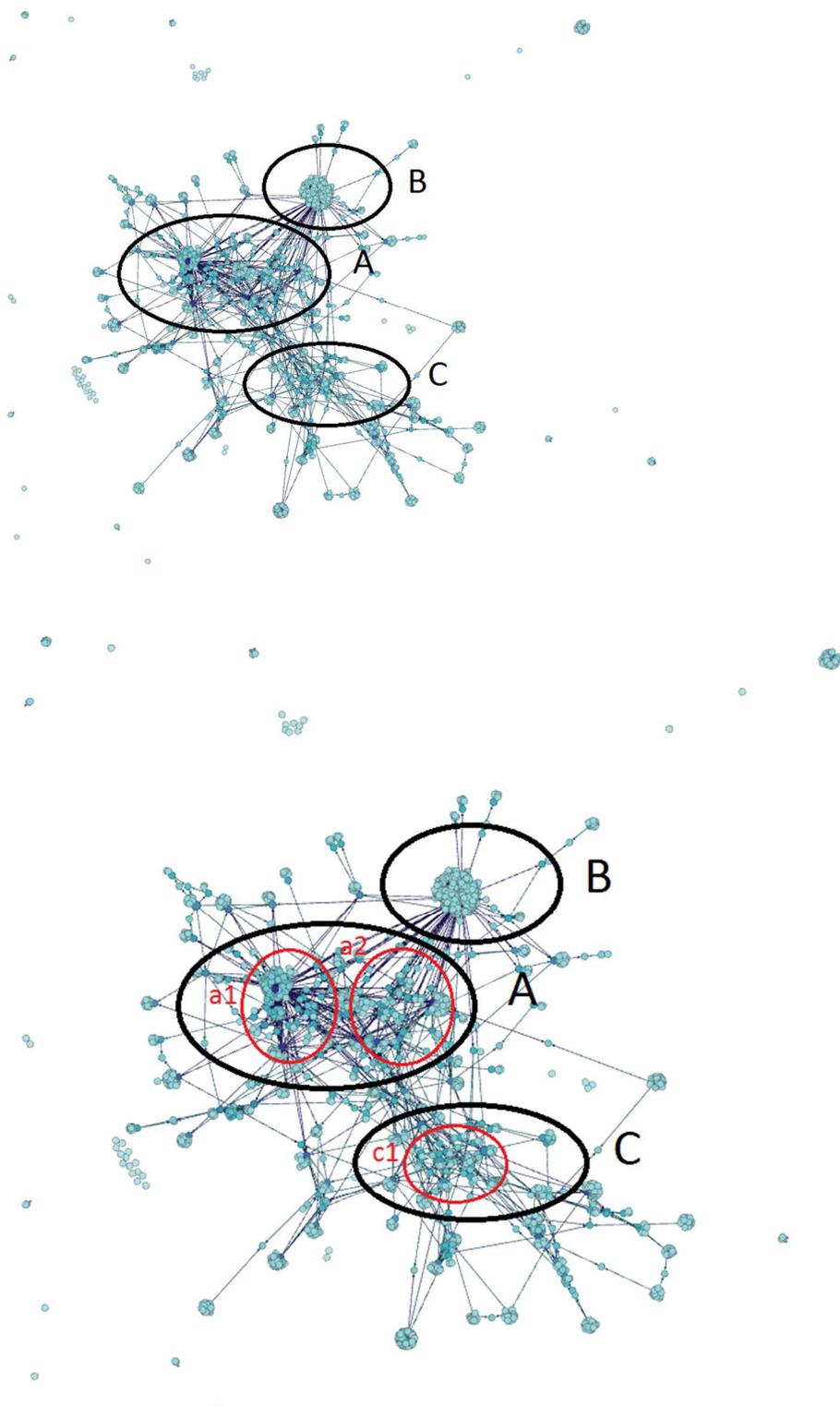
I. Etude des nœuds principaux

La spatialisation du réseau avec l'algorithme « Force Atlas 2 » nous donne la représentation ci-dessous. Ici, les sites ne sont pas pondérés en taille en fonction de leur degré entrant ou sortant. Un filtre de couleur a été appliqué : plus le bleu est foncé, plus le site a été visité.



Organisation spatiale des nœuds

Le réseau obtenu est très dense le long d'un axe Nord-Ouest/Sud-Est et devient de plus en plus lâche en périphérie de cet axe. Nous pouvons clairement distinguer trois nœuds principaux à ce graphe (A, B, C). Le nœud A fait le pont entre les nœuds B et C.



A constitue le nœud principal de notre représentation, il est d'ailleurs situé très près du centre de notre réseau et est constitué de plusieurs sous-nœuds. Même si ces sous-nœuds ne sont pas séparés très distinctement nous pouvons observer deux sous ensemble (a1 et a2) de part et d'autre d'une zone plus

lâche. Ces deux sous-nœuds sont fortement liés par de nombreux sites qui semblent faire le pont entre les deux entités.

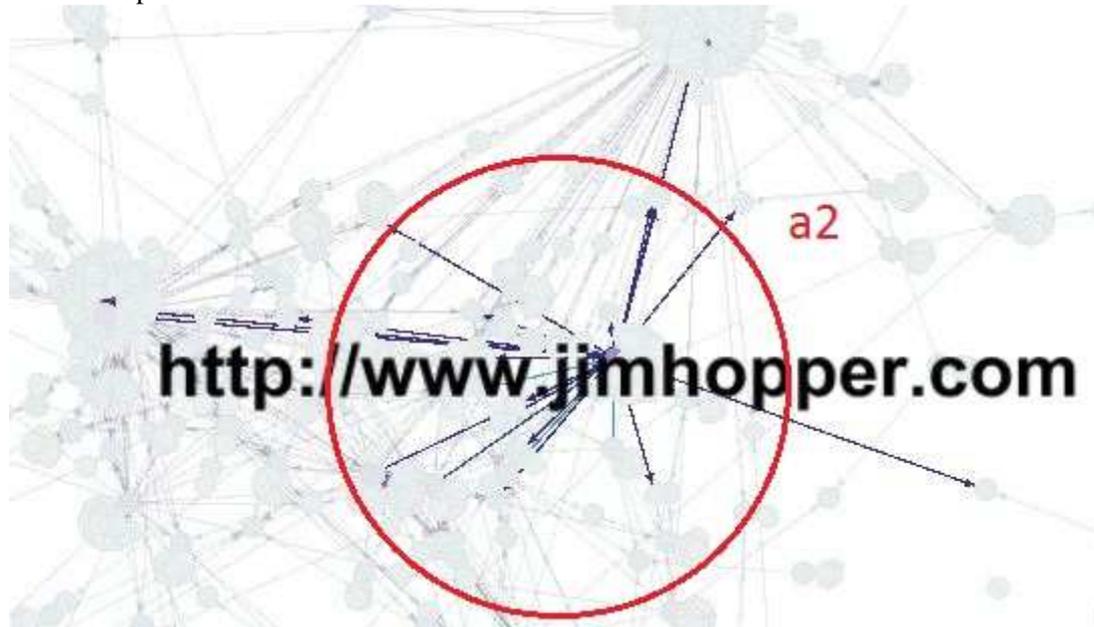
Le nœud B lui ne comprend pas de sous nœud. Il est si dense qu'il se sépare clairement du reste du réseau.

Le nœud C est aussi différent des autres nœuds, bien qu'il ne comporte qu'une seule sous-entité, celle-ci n'est pas si dense que pour B ; c1 est en fait le centre du nœud C qui devient de plus en plus lâche à la périphérie de c1.

Analyse du nœud A

Le nœud A est en fait majoritairement constitué de sites non francophones qui traitent du sujet des souvenirs retrouvés suites à une amnésie traumatique. La séparation en deux sous-nœud a1 et a2 est presque uniquement linguistique : le nœud a1 est constitué de site en néerlandais sur le sujet tandis que le nœud a2 est constitué de site anglais, australien et américain. Il est très intéressant d'observer la manière dont sont constitués ces sous-nœuds. En effet, pour chacun des deux sous-entités a1 et a2 nous pouvons observer que le centre des sous-réseaux est constitué par un site purement scientifique entourés par des sites clairement sceptiques à l'idée de la possibilité de retrouver ces souvenirs.

Le site a1 est par exemple polarisé autour du site de l'Université de Maastricht qui publie à ce sujet, alors que le nœud a2 est centré sur le site officiel du chercheur Jim Hopper qui a publié beaucoup d'articles étudiant la possibilité de l'existence de souvenirs retrouvés à la suite d'un trauma infantile.

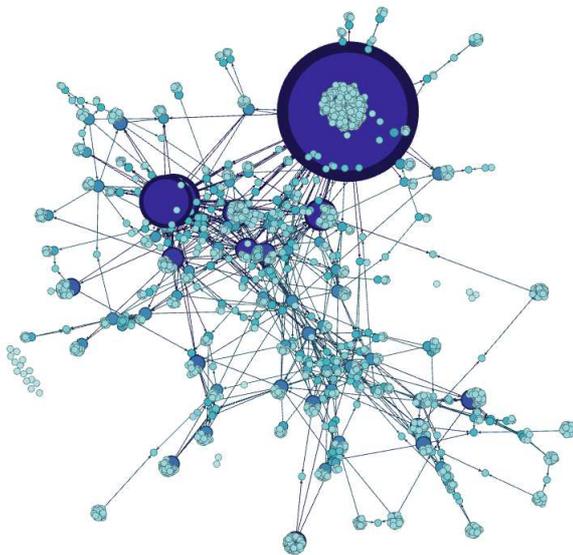


Il est très intéressant de souligner la manière dont laquelle une myriade de sites mettant en garde contre les dérives des thérapeutes s'organise autour de ces points nodaux. C'est d'ailleurs un site mettant en garde contre les dérives des thérapies qui lie les sites anglophones et néerlandais de a1 et a2.

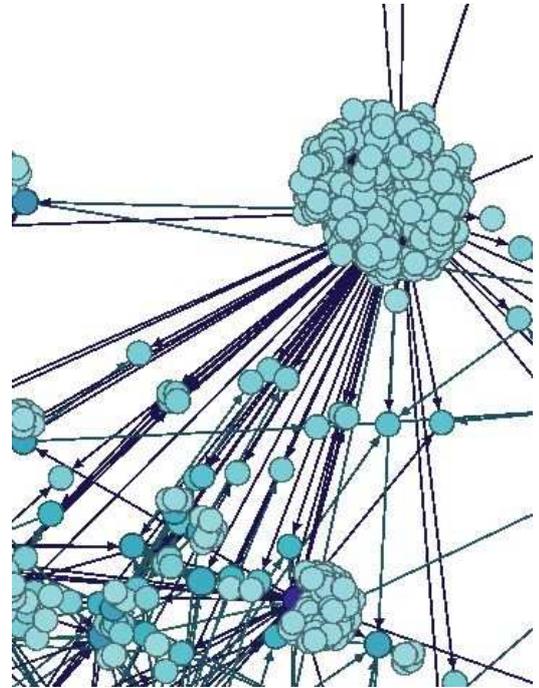


Analyse du nœud B

Comme nous l'avons dit précédemment, le nœud B est remarquable par son incroyable densité. Il est cependant difficilement lisible sans avoir recours à une partition selon le degré sortant (les plus gros disques correspondent aux sites citant le plus de liens).



Nous pouvons observer grâce à cette nouvelle représentation que le nœud B est en fait constitué du site internet au plus haut degré sortant de notre réseau : <http://www.trauma-pages.com/>. Il s'agit d'un site qui regroupe presque intégralement l'ensemble des liens vers les publications scientifiques, les associations de défenses contre les thérapies nuisibles et l'avis des psychanalystes. Le nœud B est donc en fait uniquement constitué par cet ensemble de sites divers cités par trauma-pages. Cela explique donc la proximité du nœud B et du nœud A et la nature du pont unilatéral qui lie B et A. En effet, étant donné que A est constitué majoritairement de sites scientifiques et d'associations, il est normal qu'il soit cité par B.

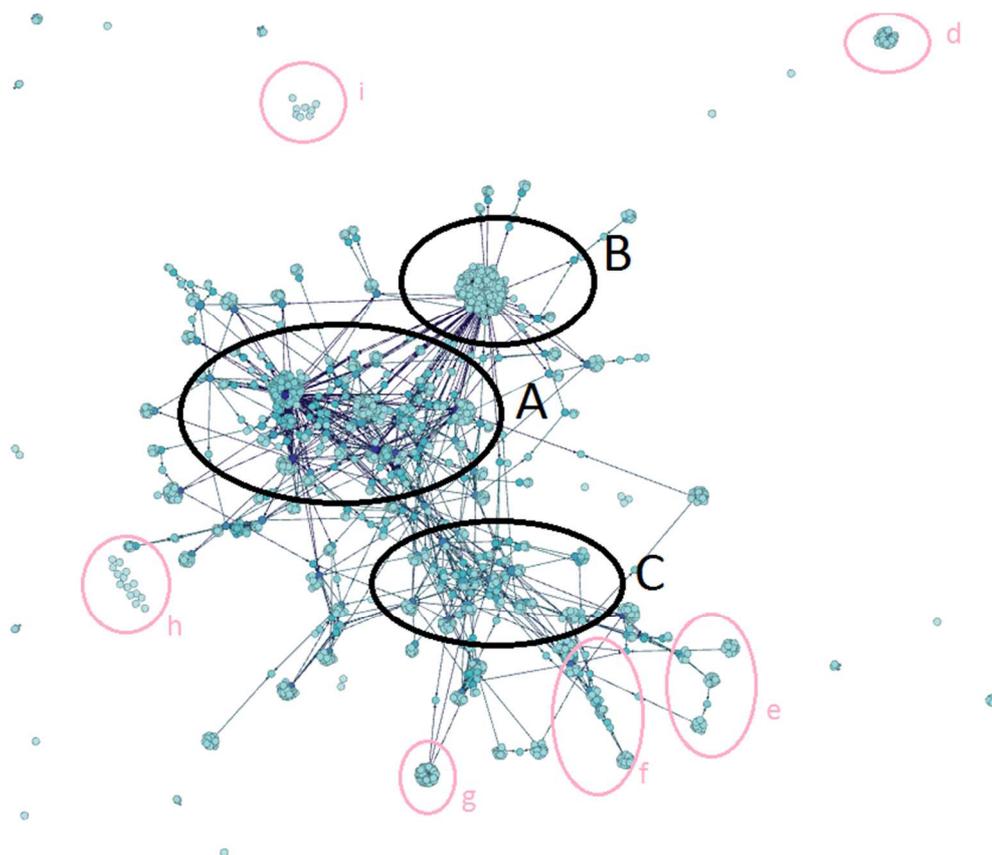


Analyse du nœud C

Le nœud C est en fait exclusivement constitué de site en français. Nous pouvons donc conclure que la langue est un critère de spatialisation crucial dans notre représentation. Le réseau français est beaucoup moins dense que les réseaux anglo-saxons ou néerlandais. Il n'est pas organisé selon une hiérarchie thématique précise et se mêlent de nombreux sites de presse, des blogs, mais aussi et surtout des sites visant à mettre en garde l'internaute contre les « faux souvenirs induits ». Nous pouvons en effet déduire de l'étude du nœud C que le web français est majoritairement orienté vers un point de vue de la controverse niant la véracité des souvenirs retrouvés. Les sites au centre du nœud B sont en effet des sites de mise en garde contre les dérives des psychothérapeutes et d'écoute des victimes des thérapeutes (<http://www.psyfmfrance.fr> ou <http://www.psyvig.com>)



II. Analyse des nœuds mineurs remarquables



Le réseau que nous avons obtenu permet également de visualiser des nœuds mineurs en périphérie. Tous ces sous nœuds ne présentent pas nécessairement de l'intérêt (le nœud i ne fait que regrouper des sites de librairies vendant des livres sur le sujet, h n'est en réalité pas un nœud puisque les sites sont proches mais ne se citent pas). En revanche, certains nœuds sont remarquables.

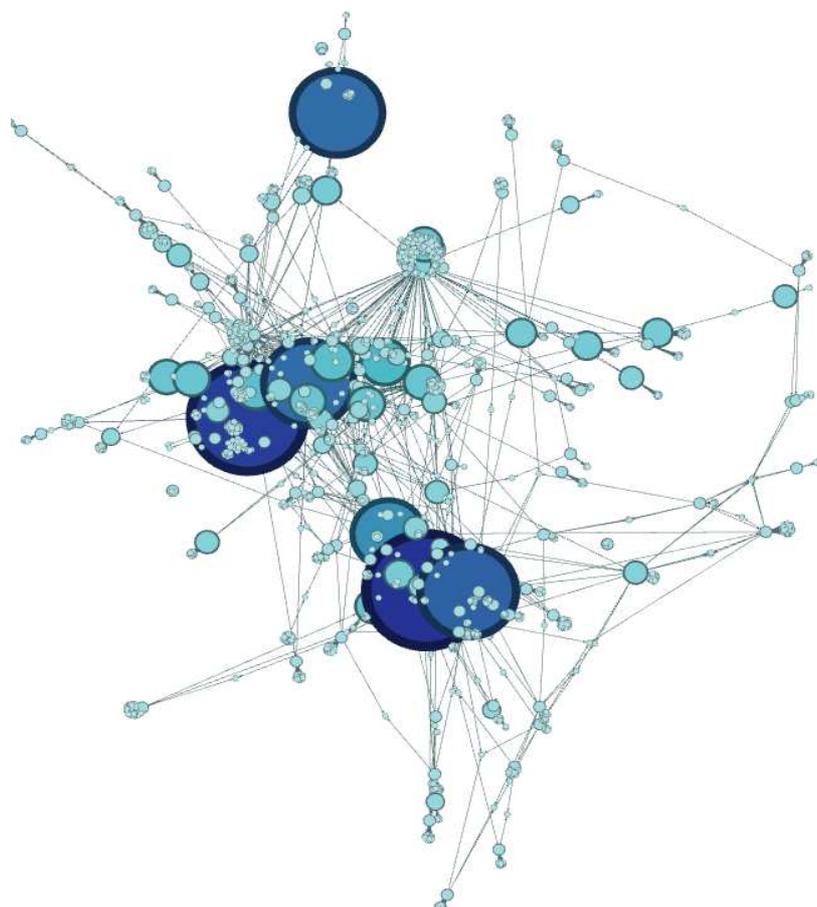
Le nœud d est tout particulièrement intéressant. Il regroupe en effet les sites gouvernementaux des tribunaux, les sites de conseils juridiques et d'aide à l'accès au procès. Pourtant, alors qu'il paraît central à la controverse, cet ensemble de sites strictement juridiques est complètement séparé du reste du réseau.

Les réseaux e et g sont eux uniquement constitué de blogs francophones (raison pour laquelle ils ne sont reliés qu'au nœud C). Il paraît étonnant que ces nœuds soient si espacés, mais cela peut s'expliquer par la différence de plateforme utilisée.

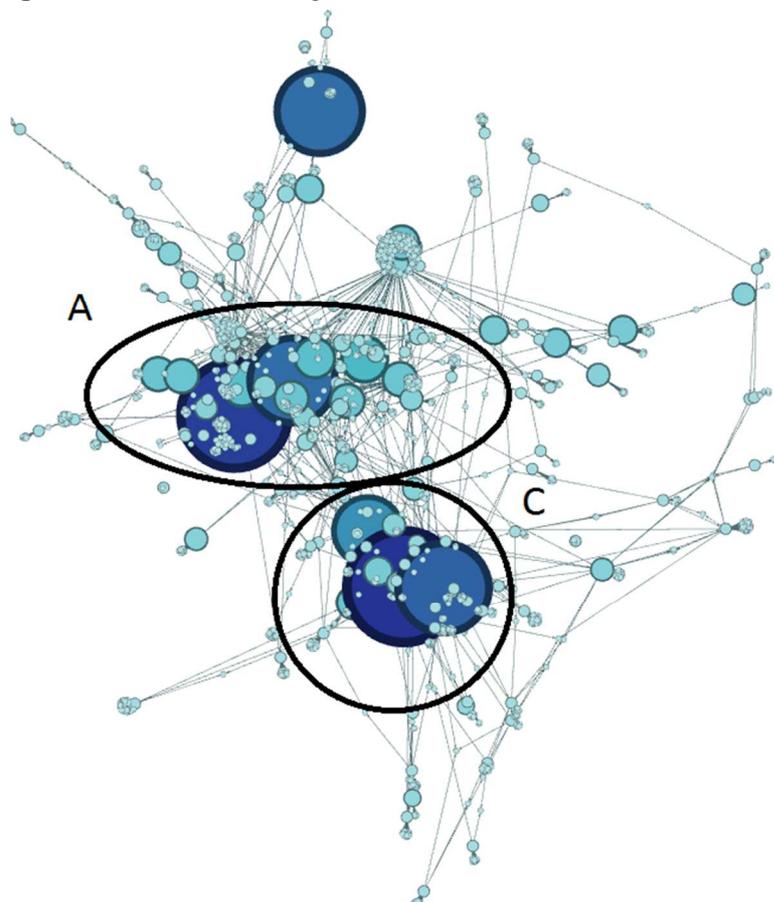
Le nœud f lui, est une branche uniquement constitués de forums internet liés au sujet des souvenirs retrouvés, reliés au nœud C par l'intermédiaire du site <http://www.doctissimo.com>, site français de « banalisation médical » dont les pages de forum sont les plus visités en France.

III. Analyse de la carte pondérée par le degré entrant

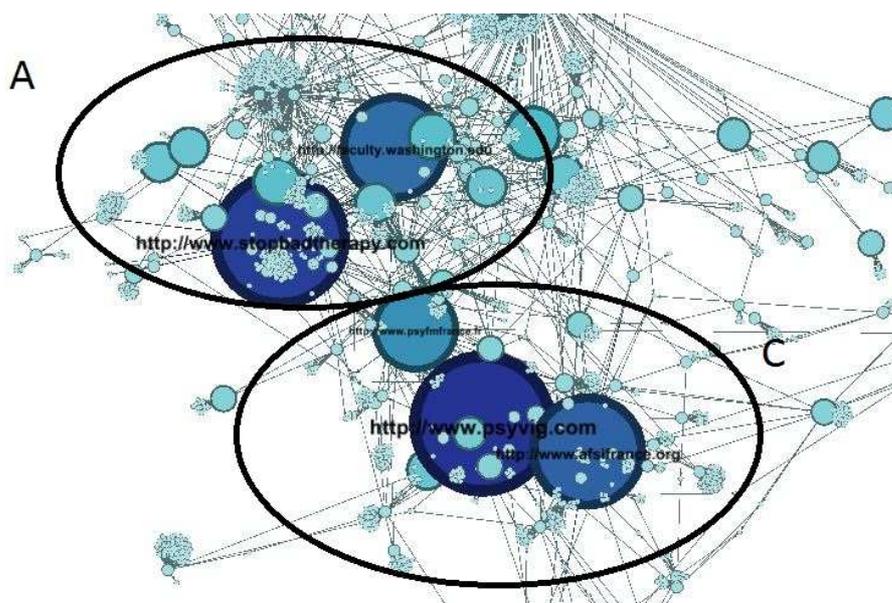
La carte pondérée nous permet d'avoir une idée plus précise de la réelle importance d'un site dans le réseau. Plus il est représenté avec un disque large, plus il est cité par les autres sites. Il n'est d'ailleurs pas étonnant de remarquer que les sites les plus cités sont souvent représentés par un bleu foncé, et sont donc aussi les plus visités.



Le réseau obtenu nous permet de retrouver les nœuds A et C identifiés précédemment. Il confirme également la prédominance du nœud A sur le réseau.

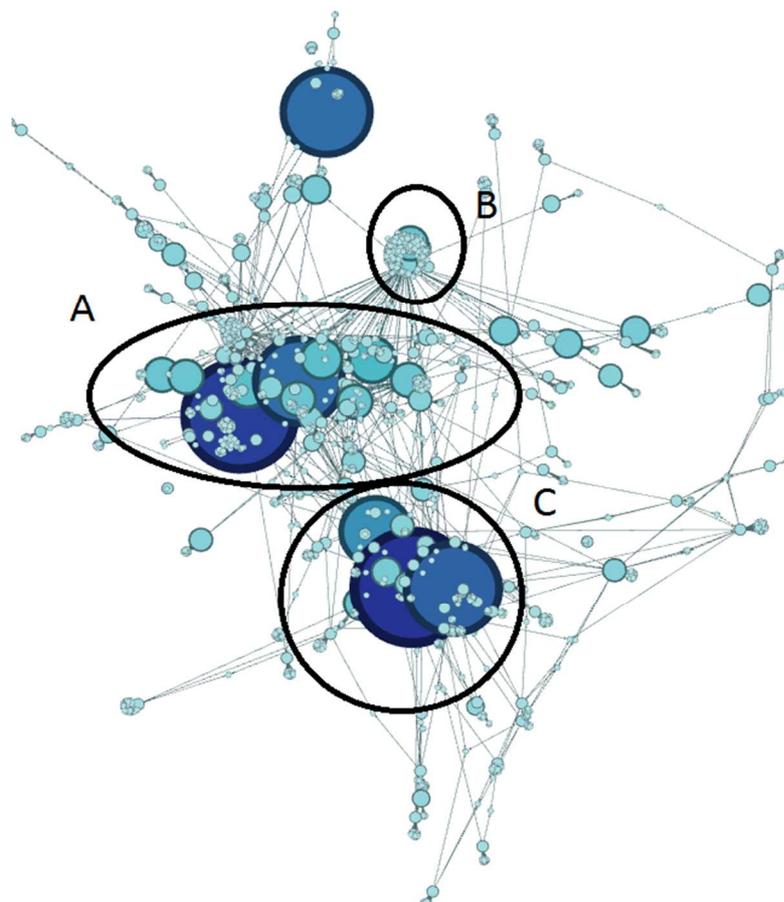


La nature du nœud A confirme nos précédentes observations. Il est en majorité polarisé autour de sites scientifiques (le site de l'université de Washington apparaît comme un des sites principaux du nœud) et d'associations luttant contre les mauvaises thérapies (le site <http://www.stopbadtherapy.com> apparaît comme le plus cité du nœud)

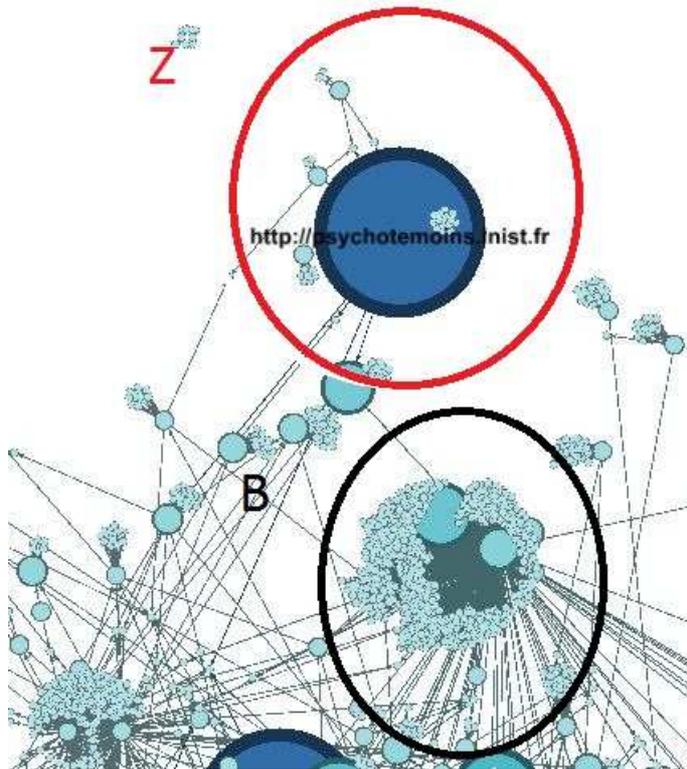


Le nœud C est lui orienté autour de deux sites visant à lutter contre les dérives des psychologues : <http://www.psyvig.com> (psychothérapie vigilance) et <http://afsifrance.org> (AFSI : Alerte Faux Souvenirs Induits) comme le prédisaient nos observations. Le site <http://psymfrance.fr> est lui directement spécialisé sur le cas des faux souvenirs induits. Il est très documenté scientifiquement et lie donc logiquement les sites français du nœud C et étrangers du nœud A.

Le nœud B lui, semble avoir éclaté. Pourtant, il est demeuré intact. Sa taille est logiquement réduite par rapport aux autres nœuds car rappelons le, il était uniquement le fruit d'un site bibliographique recensant un nombre gigantesque de sites. Or ce site bibliographique n'est que très peu cité, et les sites qu'il cite ne le sont pas davantage. Il apparaît donc effacé par la spatialisation par degré entrant.



En revanche, il est intéressant de noter l'apparition d'un nouveau nœud Z au sommet du réseau.



Ce nœud est presque uniquement constitué du site français <http://psychotemoins.nist.fr>. Ce site est en fait le seul site majeur français qui regroupe uniquement des publications scientifiques sur le thème des souvenirs retrouvés. Contrairement au web français, il n'exprime pas de point de vue mais renvoie simplement à des publications scientifiques sur le sujet. C'est la raison pour laquelle il se rapproche plus du nœud A que du nœud C. La différenciation linguistique ne joue plus ici car ce site se rapproche en substance plus des sites scientifiques étrangers que des pages françaises sur le sujet.

Conclusion et réflexion

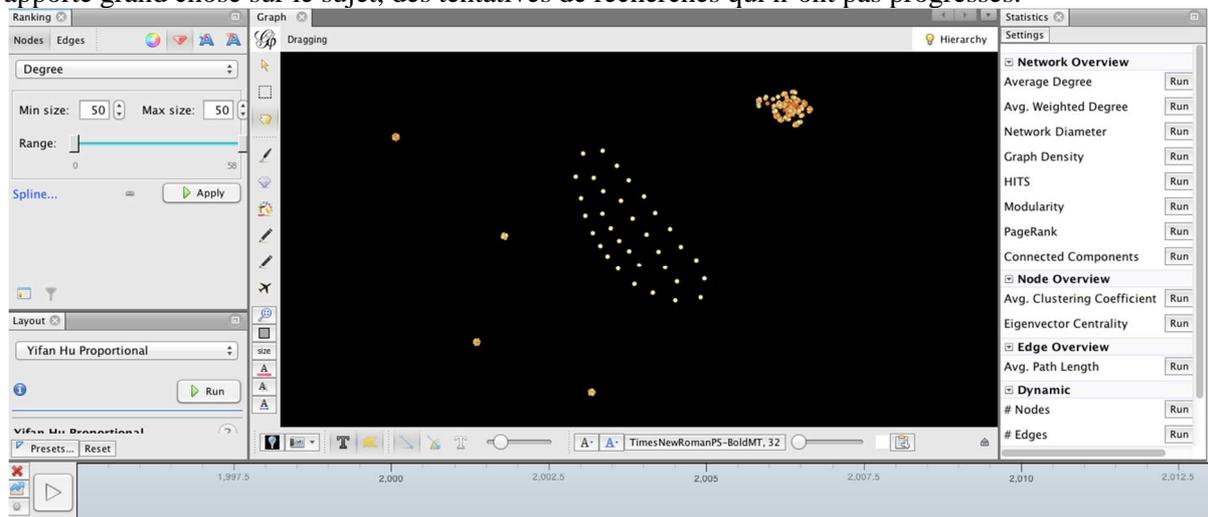
L'étude des réseaux sous Gephi a été heuristique. Tout d'abord, elle nous a permis de réaliser que le point de vue selon lequel les souvenirs retrouvés sont un phénomène induits qu'il faut combattre est majoritaire sur Internet. Les sites de thérapeutes revendiquant l'existence de ces souvenirs retrouvés sont presque inexistantes, ou ne sont du moins que très peu cités. Ensuite, l'étude des réseaux nous a permis de visualiser une certaine étanchéité entre les sites français et étrangers au sujet des « souvenirs retrouvés ». D'ailleurs, il sera très utile de garder en tête que le Web français est largement dominé par des sites comparant les thérapies visant à retrouver des souvenirs enfouis au sectarisme et au charlatanisme. D'ailleurs, très peu de sites français ne sont réellement scientifiques hormis l'exception notable de <http://psychotemoins.nist.fr>. L'analyse des réseaux nous a également permis de visualiser l'isolement si ce n'est l'absence de l'acteur juridique de la controverse sur la toile. Enfin, grâce à Gephi, nous pouvons émettre l'hypothèse que si les associations de défense des victimes des thérapies sont si liées sur le Web aux sites de publications scientifiques, cela tend à prouver rien qu'avec l'étude de réseau que les associations dénonçant les abus de l'usage des « souvenirs retrouvés » sont en accord avec les scientifiques, et donc que les scientifiques ont plus tendance à nier l'existence de telles résurgence de mémoire que de les affirmer. Mais reste à vérifier avec une approche qualitative.

7. Analyse scientométrique

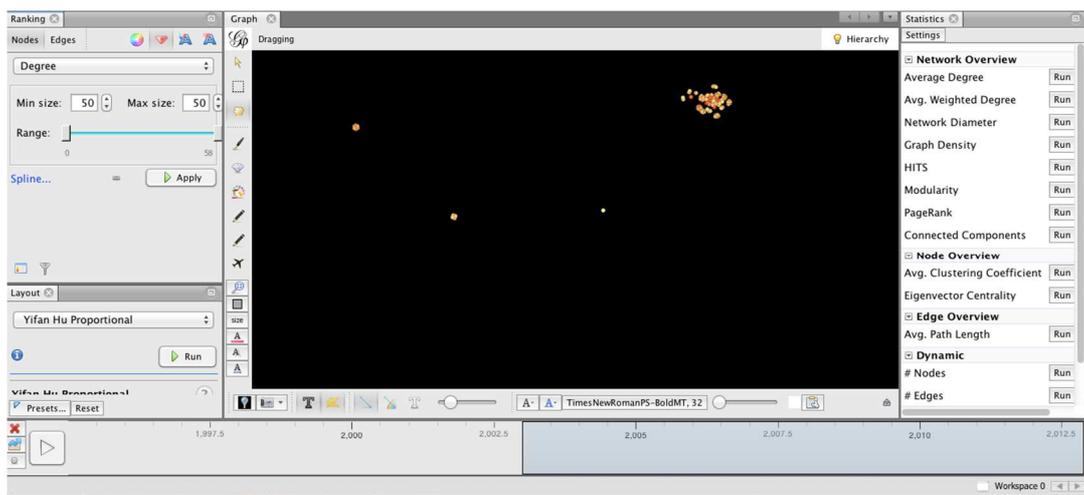
Nous avons réalisé une carte de scientométrie et une vidéo montrant l'évolution des réseaux scientométriques dans le temps, afin de comprendre quels acteurs ont été mobilisés à chaque période, quels thèmes ont été abordés et quelles relations ils ont entretenues en fonction du temps.

Revenons brièvement sur la technique utilisée. Nous avons effectué nos recherches en anglais afin d'avoir plus de sources, autour du terme « recovered memory trauma ». Cette recherche a été un bon point de départ puisqu'elle nous a donné 172 noeuds et 449 edges. Nous avons utilisé Scopus puis Gephi pour corréler les données date et mots clés, avec l'algorithme *Hifan Hu proportional*. Nous avons fait ce choix d'algorithme car nous cherchions à faire des corrélations entre les dates et les mots clés. Puis nous avons fait un deuxième réseau montrant les liens entre les auteurs et les mots clés. En liant les deux réseaux nous pouvons visualiser à quel moment apparaissent les différents acteurs et les étudier. Cependant, notre étude se concentrera sur le premier réseau, en utilisant le deuxième juste comme outil de comparaison.

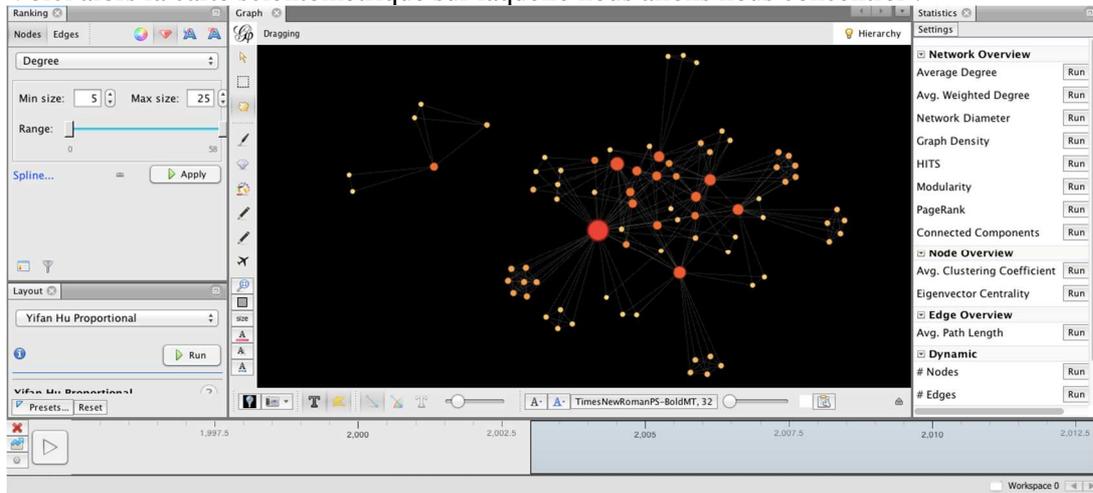
Dans l'ensemble nous ne pouvons voir qu'un immense cluster puis quelques nœuds éloignés et isolés. Il s'agit des mots clés scientifiques, qui n'apparaissent seulement au début de la controverse. On devine que ces notions scientifiques sont donc des pistes, des hypothèses scientifiques qui n'ont pas apporté grand chose sur le sujet, des tentatives de recherches qui n'ont pas progressés.



Ces nœuds isolés disparaissent à partir de 2003 (voir l'image suivante).

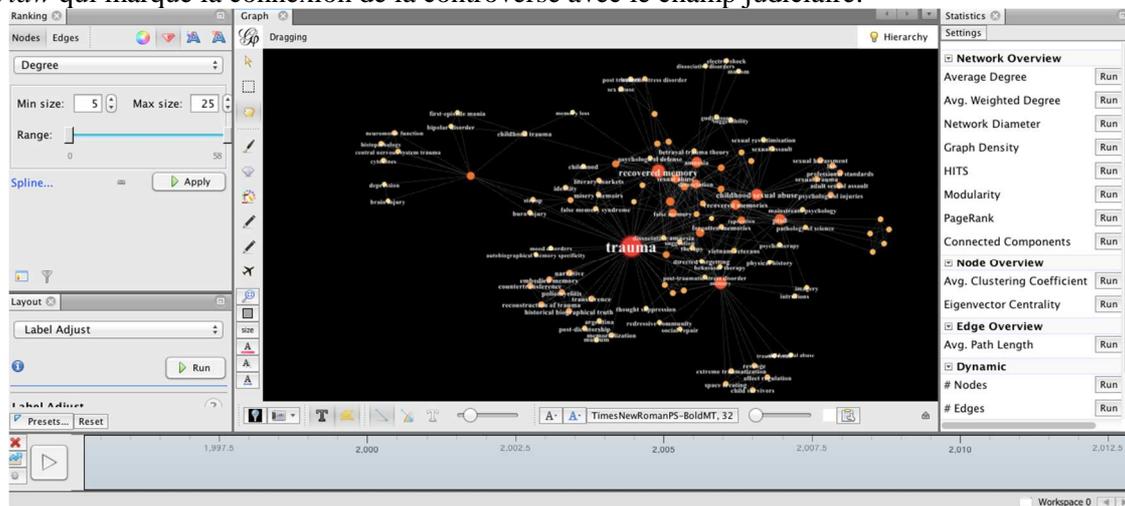


Voici alors la carte scientométrique sur laquelle nous allons nous concentrer :

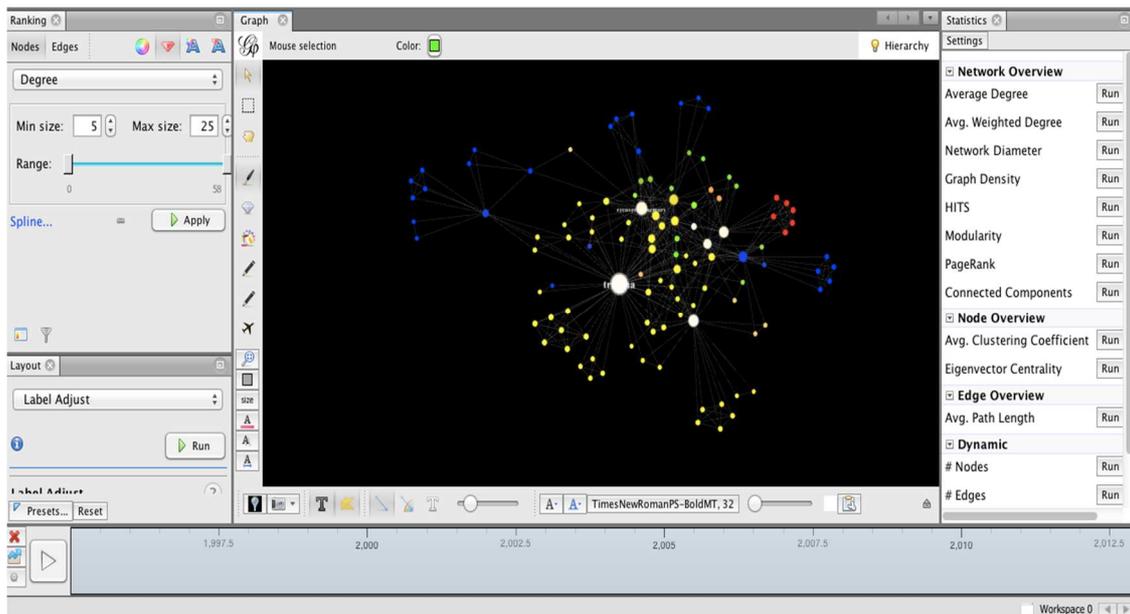


I. Interprétation de la distribution des nœuds

En regardant la carte dans son ensemble, on remarque que la controverse recoupe beaucoup de domaines, très reliés entre eux. On peut distinguer les expressions révélant de la thérapie et de la victime potentielle, de loin les plus nombreux et les termes psychanalytiques ou neurobiologiques, et enfin le mot *law* qui marque la connexion de la controverse avec le champ judiciaire.



Grâce à une légende de couleurs, on peut voir comment ces acteurs se répartissent sur la carte :



Légende :

En **bleu** ce qui relève de la science

En **jaune** ce qui relève les victimes

En **vert** ce qui relève de la psychanalyse/ thérapeutes

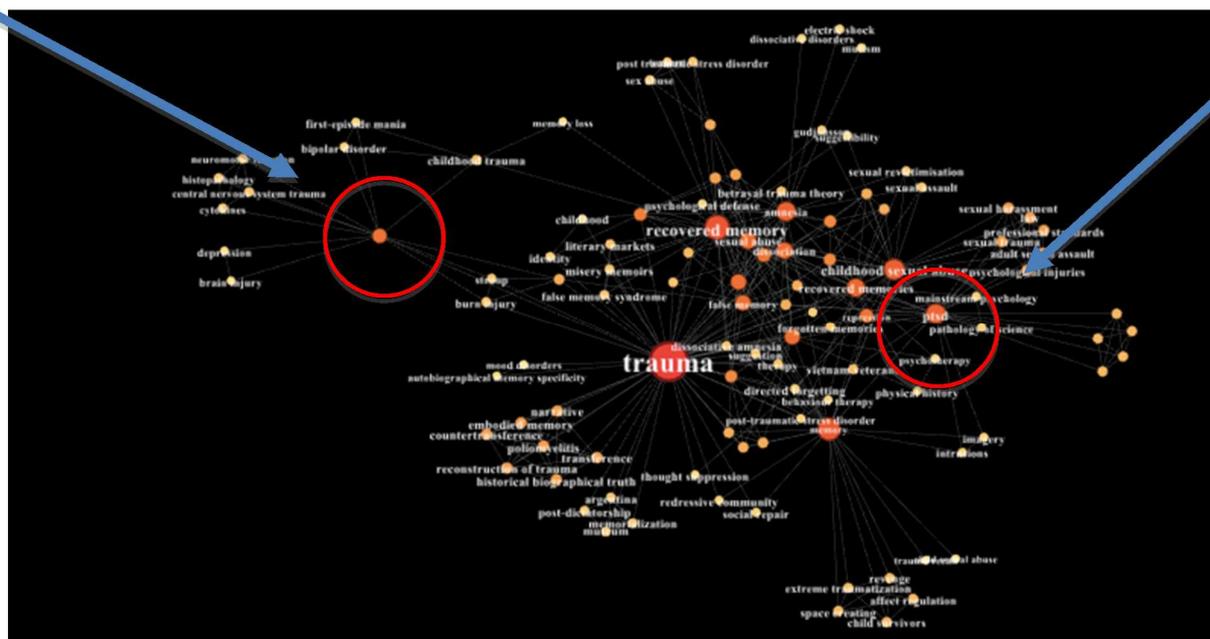
En **rouge** ce qui relève de le judiciaire.

En **blanc** ce qui relève des termes génériques de la controverse :

(Trauma, Recovered Memories, Memory, Repression)

On remarque que les mots relevant des victimes sont au centre, reliés aux différents acteurs. Les scientifiques restent ensemble, mais en différents pôles : autour du terme plutôt neurobiologique, « cognition » d'une part (à gauche), et du terme plutôt médical, « post traumatic stress disorder » (à droite), de l'autre.

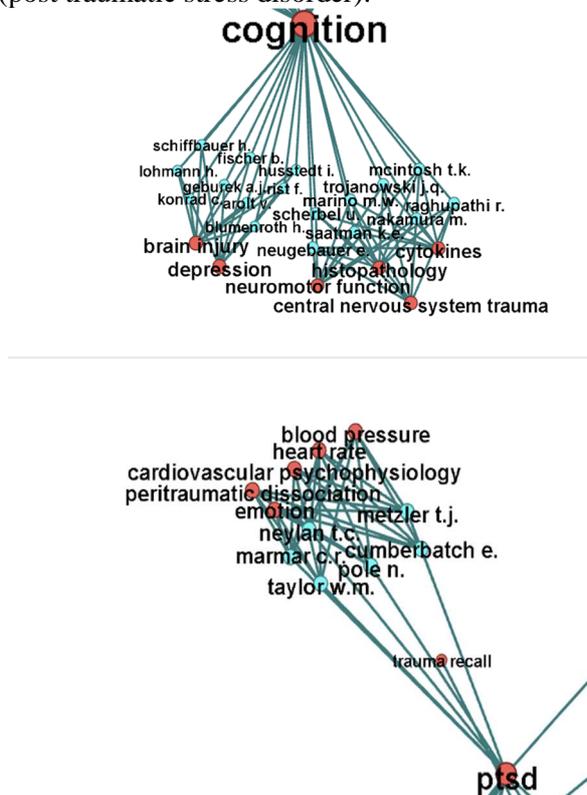
Le domaine judiciaire, comme les scientifiques, possède un emplacement très spécifique. Les termes juridiques sont reliés entre eux et un peu à l'écart des autres nœuds. Il est intéressant de noter que les



thérapeutes au contraire s'infiltrent de manière diffuse et aléatoire dans la controverse, majoritairement

dans le domaine des victimes. Les articles qui parlent des expériences des victimes commentent simultanément le rôle des thérapeutes ou des psychologues.

Avec le deuxième réseau, nous pouvons étudier de manière plus détaillée les nœuds d'articles scientifiques en faisant apparaître notamment les noms des auteurs scientifiques pour les deux mots clés « cognition » et « PTSD » (post traumatic stress disorder).



II. Interprétation de la taille des nœuds

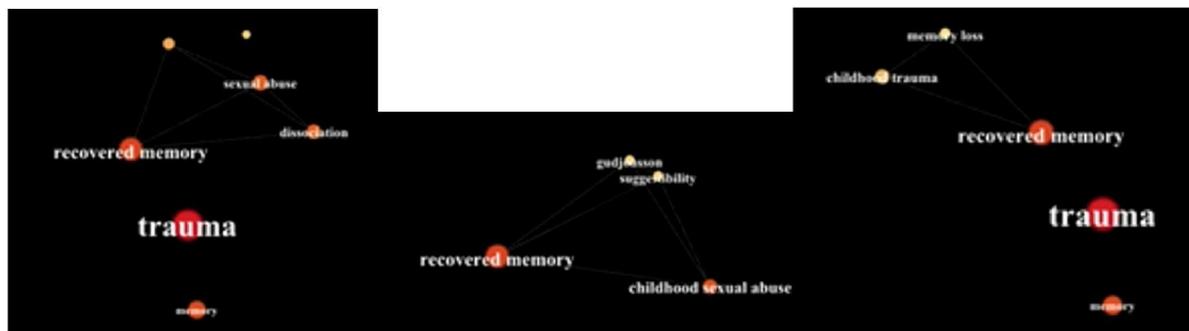
Les nœuds principaux recoupent différents domaines. Les termes « recovered memories », « trauma », « child abuse » sont d'ailleurs au centre du débat dans tous les domaines. Autour de ces termes, il existe des termes plus spécifiques à chaque domaine, moins évoqués dans les sources étudiées : on peut citer « répression » pour le psychanalyse, « cognition » pour la neurobiologie » et « autobiographical error » pour les victimes. On constate également l'apparition de termes renvoyant à des événements précis en lien avec ces problématiques qui à certaines époques ont été très étudiés, comme « Vietnam War Veterans » ou « Argentinian dictatorship ». Il s'agit d'événements ayant provoqué des traumatismes, qui ont été étudiés par les scientifiques. Mais la controverse a beaucoup évolué dans le temps, différents acteurs se sont mobilisés avec différentes théories et problématiques. Il est donc beaucoup plus instructif de regarder l'évolution dans le temps du réseau que la carte statique dans son ensemble.

III. Analyse du film : analyse de la controverse en fonction du temps

On remarque différentes vagues successives dans l'évolution de la controverse. Le nombre d'articles publiés sur le thème varie fortement en fonction des périodes. La nature des acteurs mobilisés varient également en fonction du temps.

Sur la période de 1997 jusqu'à la fin des années 1990, les termes sont peu nombreux et très génériques : recovered memory ou sexual abuse. On remarque que le vocabulaire lié à la victime est central, les mots clés les plus utilisés relèvent du champ lexical de la thérapie et du traumatisme subi

par la victime : les termes «trauma» et «recovered memory» sont les plus utilisés. Il est intéressant de remarquer que le terme de «recovered memories» donne d'emblée l'impression que les souvenirs retrouvés sont réels. La préoccupation principale durant cette période semble donc être la réparation de la vie de l'éventuelle victime. Dès le début, la controverse a été en lien avec les abus sexuels, notamment pendant l'enfance, terme qui apparaît très souvent, tout comme le terme de dissociation, qui laisse penser qu'il s'agit d'une sorte de schizophrénie.



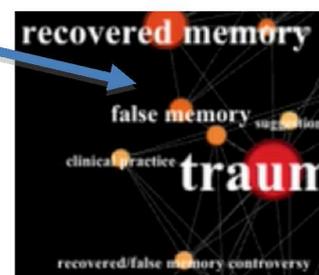
1997

1998 (début)

1998 (fin)

En 1999, apparaît un deuxième pôle de termes dans le débat : il s'agit de la neurobiologie qui se mobilise, autour de l'étude de la «central memory system trauma». Les deux domaines ne s'entrecoupent pas : les neurologues se concentrent sur les phénomènes biologiques et non sur la victime.

Les termes neurobiologiques vont ensuite s'effacer progressivement jusqu'en 2001, date qui marque le retour en nombre de termes psychanalytique. Mais une chose change en 2001 : un nouveau terme devient central : «false memory» qui apparaît désormais aux côtés de «recovered memories».



Il faut noter que la prise de conscience de l'existence d'une controverse sur la fiabilité des souvenirs induits date de 2001 avec l'apparition du terme «recovered memory controversy».

A partir de 2005, le débat se concentre autour de deux pôles, le pôle de la biologie, avec des termes neurobiologiques et médicaux, et le pôle de la victime, avec des termes de la thérapie et de la psychanalyse. Des événements précis marquent le débat périodiquement, comme le terme «Vietnam War Veterans» ou «Argentinian dictatorship» et mobilisent des termes de différents domaines autour d'eux.

En effet, plus le débat avance, plus les acteurs se lient entre eux. En 2010 apparaît le mot «law», témoignant de l'irruption d'une nouvelle problématique et d'un nouvel acteur : le secteur judiciaire.

IV. Conclusion

L'étude de la vidéo nous a permis de visualiser les évolutions de la controverse en fonction du temps. Elle nous a permis de comprendre comment la controverse s'est étendue à des nouveaux domaines et à de nouvelles théories scientifiques. A partir du simple mot «memory», la controverse s'est étendue en toile d'araignée vers de nombreux autres termes. Il est intéressant de constater que la «naissance» de la controverse date en vérité de 2001, avec la prise de conscience des acteurs de la nature controversé du sujet. Le keyword «recovered memory controversy» devient en lui-même un sujet d'échange entre les acteurs de la controverse.

Nous avons donc créé un outil très utile pour la suite de notre étude : cette carte nous permettra de diriger nos recherches et la lecture d'articles tout en sachant quels acteurs étaient en lice à chaque période.

8. Biographies des acteurs interviewés

Georges Chapouthier né le 27 mars 1945 à Libourne est à la fois biologiste et philosophe. Après avoir étudié à l'ENS, il travaille au sein du CNRS où il deviendra « Directeur de recherche émérite ». Il est spécialiste de la mémoire, et plus particulièrement des liens entre mémoire et anxiété. Il a écrit entre autres : *La biologie de la mémoire* ; *Mémoire et cerveau – Biologie de l'apprentissage*.

Laurent Cohen né le 14 avril 1960, est docteur en médecine et neurologue. Il est actuellement professeur de neurobiologie à l'hôpital de La-Salpêtrière. Il a écrit entre autres : *Pourquoi les chimpanzés ne parlent pas (et 30 autres questions sur le cerveau humain)* ; *L'homme thermomètre (le cerveau en pièce détachées)*.

Olivier Hillel et **Anne Colonna** sont tous deux avocats à Paris. Ils ont défendu les parties civiles au cours du procès contre le thérapeute Benoit Yang Ting, accusé d'implanter de faux souvenirs chez ses patients.

9. Article de presse en lien avec la controverse française

Jugé pour avoir inventé de faux souvenirs à ses patients

<http://www.lemonde.fr/societe/article/2012/04/13/le-proces-d...>

Le procès d'un thérapeute accusé d'inventer de faux traumatismes à ses patients

Le Monde.fr | 13.04.2012 à 10h58 • Mis à jour le 13.04.2012 à 11h41

Par Simon Piel



Les parties civiles, Bernard Touchebeuf (2e à droite) et Sophie Poirot (à droite), lors d'une suspension d'audience lors du procès de leur ancien thérapeute M. Yang Ting. | AFP/MEHDI FEDOUACH

Gourou ou thérapeute ? Benoît Yang Ting , "*humanothérapeute*" autoproclamé, sera resté le grand absent de son procès devant le tribunal correctionnel de Paris. Poursuivi pour abus de faiblesse par deux anciens patients, il n'a pas pu assister à l'audience pour des raisons de santé. Seule sa femme Suzanne, elle aussi poursuivie, a occupé le banc des prévenus.

Durant trois jours, il n'aura pourtant été question que de lui et de ses méthodes thérapeutiques. A la barre, Sophie Poirot , 43 ans, et Bernard Touchebeuf , 58 ans, les deux parties civiles, ont décrit dans le détail comment cet homme, diplômé de psychologie , a étendu peu à peu son emprise sur eux au point de faire naître des souvenirs de traumatismes enfantins. Un viol par son père pour la première, des violences parentales pour le second. Des sévices qui, clament-ils aujourd'hui, n'ont jamais existé, mais dont ils se sont souvenu à tort à l'occasion de séances très particulières avec M. Yang Ting.

"NU SUR LE DIVAN PENDANT SIX À HUIT HEURES"

"Pendant trois à cinq semaines, on arrivait chez lui vers 7 h 30, on s'allongeait nu sur le divan et on restait immobile pendant six à huit heures", a raconté Sophie Poirot. Contraints de dormir le minimum et de s'alimenter le moins possible, ils devaient alors essayer de revivre les moments douloureux qui pourraient expliquer leur mal-être. "Au bout d'un moment, on ne discerne plus ce qu'on a vraiment vécu", a indiqué la jeune femme à la cour. La jeune femme a par ailleurs accusé M. Yang Ting de l'avoir amenée à entretenir des relations sexuelles lors de séances qu'elle devait payer. "J'étais devenue son objet sexuel", a-t-elle dit.

"M. Yang Ting me posait une serviette sur le visage rendant la respiration difficile et m'appuyait sur la mâchoire en disant 'c'est pas maintenant que tu as mal'", a détaillé pour sa part M. Touchebeuf, qui est allé jusqu'à se souvenir qu'au troisième mois de la grossesse, sa mère avait mis une aiguille à tricoter dans son utérus et s'était acharnée sur lui. "Grotesque, reconnaît-il aujourd'hui, mais il faut en être sorti pour le réaliser."

750 000 EUROS EN VINGT-DEUX ANS

Coût de la session thérapeutique : 22 500 euros. En douze ans, Sophie Poirot dépensera 238 000 euros. Bernard Touchebeuf, lui, en dépensera 750 000 en vingt-deux ans. En fait, a affirmé Sophie Poirot, *"tout ce qu'ils [le couple] voulaient, c'était retirer votre argent"*. Chez les Yang Ting, tout est prétexte à facture. Ainsi, chaque faute d'orthographe dans les comptes rendus rédigés par les patients étaient facturées 50 euros.

Selon M. Yang Ting, dont le procès verbal d'audition a été lu à l'audience, ces méthodes lui ont permis de guérir des alcooliques, et même des drogués. *"Je partage ma vérité"*, a-t-il dit aux policiers. Pour lui, le revirement de ces deux patients est le résultat d'une manipulation, orchestrée notamment par le mari de M^{me} Poirot. Et de démentir les accusations d'abus sexuels. *"Pour moi, c'est le bien de l'autre qui est prioritaire"*, a-t-il dit. Quant au montant de ses prestations, il a déclaré : *"l'argent est un moyen de faire comprendre à la personne la valeur des choses"*.

A la barre se sont succédé de nombreux témoins. Cité par les parties civiles. M. Jougla, ancien avocat, aujourd'hui très investi dans la lutte contre les sectes, a détaillé le mécanisme de manipulation dans lequel les deux plaignants sont entrés, comparant les méthodes de M. Yang Ting à celles de la scientologie. *"Le faux souvenir est une partie de la manipulation"*, a-t-il dit. *"Il permet à un nouveau système de valeurs de se mettre en place et de remplacer l'antérieur"*. *"Pure construction intellectuelle"*, ont rétorqué les avocats de la défense, qui ont rappelé que M. Yang Ting avait bénéficié d'un non lieu sur la constitution de secte.

DÉRAPAGES SEXUELS TOLÉRÉS "PAR L'AIR DU TEMPS"

Des proches des plaignants ont expliqué comment ils avaient perdu le contact avec eux à partir du moment où ils ont commencé à fréquenter le couple Yang Ting. Une ancienne patiente a raconté comment, alors qu'elle avait du mal à trouver des souvenirs douloureux dans son enfance, M. Yang Ting lui a montré le compte rendu d'une autre patiente qui parlait du viol de son père pour lui montrer la voie. Elle aussi a raconté avoir eu des contacts sexuels avec le thérapeute. Et d'expliquer comme les deux plaignants qu'elle retournait le voir pour comprendre. *"Il disait, il faut saigner jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'affect"*, a-t-elle dit.

Cités par la défense, plusieurs témoins sont venus défendre l'intégrité de M. Yang Ting. Ainsi, un psychiatre hospitalier, ami du couple, est venu expliquer qu'il ne voyait pas de problème lié à la nudité, *"si c'est accepté par le patient"*, de même que les dérapages sexuels, qui sont tolérés par *"nos usages, par l'air du temps"*. Claude Lise, sénateur de la Martinique, d'où est originaire M. Yang Ting, a lui aussi pris la défense du thérapeute : *"les accusations portées contre lui sont invraisemblables et je n'ai jamais rien perçu de sectaire chez lui"*. M. Lise a dit par ailleurs son admiration pour *"son intégrité, sa générosité et son engagement social en Martinique"*.

Impassible pendant les débats, Suzanne Yang Ting, la femme du thérapeute, poursuivie pour recel d'abus de confiance, a dénoncé à la barre des *"accusations atroces et calomnieuses"*, défendant son mari, *"un homme d'honneur"*, et se disant *"atterrée"* d'être devant la justice. Une défense qui n'a pas convaincu le procureur de la république Laetitia Felici, qui a dénoncé un *"couple maléfique"*, qui s'est rendu coupable d'*"abus de faiblesse par manipulation mentale"*. *"Il n'y a rien de thérapeutique dans ce que fait M. Yang Ting"*, a-t-elle ajouté, dénonçant les actes d'un *"charlatan machiavélique"*, pour finalement requérir 18 mois de prison avec sursis et 100 000 euros d'amendes contre l'humanothérapeute et 12 mois avec sursis contre sa femme.

"SÉDUIRE, INDUIRE, CONTRÔLER ET MENACER"

Citant Lacan, qui pratiquait des *"prix extravagants"*, l'avocat de la défense M^e Gibault a demandé s'il valait mieux faire une session de trois semaines qu'*"une psychothérapie qui dure sept, huit, voire dix ans"*. Pour lui, les deux plaignants *"n'étaient pas en état de vulnérabilité"*. *"L'une est avocate, l'autre, consultant en management, a-t-il rappelé. Au cours des conversations, il y a des souvenirs qui remontent. Des vrais et des faux. Mais, est-ce que le tribunal est armé pour dire si tel souvenir est vrai, tel autre est faux ?"*, a-t-il souligné, avant de conclure : *"Dans le doute, on s'abstient."*

Peu avant M^e Hillel, l'avocat des parties civiles avait détaillé les mécanismes de l'emprise exercée par M. Yang Ting. *"Séduire, induire"*, mais aussi *"contrôler et menacer"*, affirmant que ses clients avaient été *"au service d'un charlatan dont*

10. Bilan

Réussites

La controverse des souvenirs retrouvés se prête bien à la cartographie. Les acteurs s'opposent sur plusieurs scènes, aussi bien dans le domaine judiciaire, dans les neurosciences, dans la société civile, dans la psychologie ou la psychanalyse. Il s'agit d'une controverse sur un point très spécifique de la mémoire, ce qui permet d'étudier le problème sous tous ses aspects. La controverse révèle parfaitement les liens complexes entre sciences et sciences sociales. Il s'agit d'une question scientifique dont les répercussions débordent dans la société. La controverse reste de plus très ouverte en France avec le procès de Benoît Yang Ting qui est encore en cours aujourd'hui.

Nous avons eu accès à de nombreuses sources, et les interviews réalisées ont toutes été très enrichissantes.

La collaboration entre étudiants de l'ENSAD et Sciences Po a été très bonne et nous a permis de réaliser nos objectifs initiaux.

Difficultés

Nous avons cependant rencontré des difficultés au cours de notre travail. D'abord, malgré de nombreuses demandes de contact, nous n'avons pas réussi à obtenir l'interview d'un psychothérapeute. Nous avons donc étudié leurs positionnements à travers des articles de journaux. Ensuite, nous n'avons malheureusement pas pu assister au procès de Benoît Yang Ting en cours d'appel. Initialement prévu pour avril, il a été repoussé jusqu'à début juin. L'utilisation de passages d'interviews dans la vidéo a également été difficile, puisque leurs explications complexes se prêtaient mieux à la mise en scène sous forme de schémas ou d'explications plus succinctes que dans des citations directes.

11. Bibliographie

Neurobiologie

Bremner, J. D., Krystal, J. H., Charney, D. S., & Southwick, S. M. (1996). Neural mechanisms in dissociative amnesia for childhood abuse: Relevance to the current controversy surrounding the “false memory syndrome.” *The American Journal of Psychiatry*, 153, 71-82. (Department of Psychiatry, Yale University School of Medicine, New Haven, CT.)

Joseph, R. (1999, August). *The neurology of traumatic “dissociative” amnesia: commentary and literature review.* *Child Abuse & Neglect*, 23(8), 715-727. (Brain Research Laboratory, San Jose, CA.)

Loftus, E. F., & Ketcham, K. (1997). *Le syndrome des faux souvenirs.* Paris : Exergue.

Maran, M. (2010). *My Lie : A True Story of False Memory.* Chichester : John Wiley & Sons Ltd.

Zola, S. M. (1997, Summer). The neurobiology of recovery memory. *The Journal of Neuropsychiatry and Clinical Neurosciences*, 9(3), 449-459. (San Diego Veterans Affairs Medical Center, San Diego, CA.)

Psychologie

Belli, R. F. (Ed.). (2012). *True and False Recovered Memories : Toward a Reconciliation of the Debate.* New York : Springer.

Brédart, S. (2004). La récupération de souvenirs d’abus sexuels infantiles chez l’adulte. In S. Brédart & M. Van der Linden (Eds.), *Souvenirs récupérés, souvenirs oubliés et faux souvenirs.* (pp. 13-46). Marseille : Solal.

Geraerts, E., Arnold, M. M., Lindsay, D. S., Merckelbach, H., Jelicic, M., & Hauer, B. (2006). *Forgetting of prior remembering in persons reporting recovered memories of childhood sexual abuse.* *Psychological Science*, 17(11), 1002-1008.

Geraerts, E., Schooler, J. W., Merckelbach, H., Jelicic, M., Hauer, B., & Ambadar, Z. (2007). *The reality of recovered memories : Corroborating continuous and discontinuous memories of childhood sexual abuse.* *Psychological Science*, 18(7), 564-568.

Loftus, E. F., & Ketcham, K. (1997). *Le syndrome des faux souvenirs.* Paris : Exergue.

12.Sitographie

Mémoire traumatique et psychologie [en ligne]. [consulté le 20/09/2012]. Causalité circulaire et coresponsabilité - Pour une autre approche des violences . Adresse de la page : <http://memoiretraumatique.org/qui-sommes-nous/articles-2.html>

A New Solution to the Recovered Memory Debate [en ligne], J. McNally and Elke Geraerts. [consulté le 29/09/2012]. <http://mcnallylab.com/pdfs/McNally%20&%20Geraerts,%202009.pdf>

The recovered memory debate: False memories of the memory literature?, James Ost. [en ligne]. [consulté le 29/09/2012]. <http://www.port.ac.uk/departments/academic/psychology/staff/downloads/filetodownload,86406.en.pdf>

Psycho Témoins [en ligne]. [consulté le 04/10/2012]. Souvenirs retrouvés et faux souvenirs : la réconciliation ? <http://psychotemoins.inist.fr/?+Parution-Souvenirs-retrouves-et+>

The Media Report [en ligne]. [consulté le 04/10/2012]. Minn. Supreme Court rejects repressed memory' junk science against priest. <http://www.themediareport.com/2012/07/31/minn-supreme-court-rejects-repressed-memory/>

Les sceptiques du Québec [en ligne]. [consulté le 06/10/2012]. Thérapie des souvenirs refoulés. <http://www.sceptiques.qc.ca/dictionnaire/repress.html>

Science et pseudo-sciences [en ligne]. [consulté le 06/10/2012]. Faux souvenirs et thérapies de la mémoire retrouvée. <http://www.pseudo-sciences.org/spip.php?article1049>

Psyfmfrance [en ligne]. [consulté le 06/10/2012]. Le syndrome des faux souvenirs en France et dans le monde. http://www.psyfmfrance.fr/faux_souvenirs.php

Forward and back, Professor Ross Cheit. Recovered memory project [en ligne]. [consulté le 06/10/2012]. <http://blogs.brown.edu/recoveredmemory/>

Recovered memories of sexual abuses, Dr Jim Hopper. Jimhopper [en ligne]. [consulté le 10/10/2012]. <http://www.jimhopper.com/memory/>

The Leadership Council on Child Abuse & Interpersonal Violence [en ligne]. [consulté le 10/10/2012]. <http://www.leadershipcouncil.org/>

Repressed Memory Case Tramples Sex Abuser Priest, Joey Piscitelli. Opednews [en ligne]. [consulté le 11/10/2012]. <http://www.opednews.com/articles/Repressed-Memory-Case-Tram-by-Joey-Piscitelli-120413-510.html>